

# EXAMEN ÉCRIT D'ARBITRE FÉDÉRAL - SESSION 1-2020

## TRONC COMMUN A TOUTES LES OPTIONS

### Module II

1 – Une des missions de la CNA est :

- De nommer les PCRA.
- De modifier et créer les Règlements Sportifs.
- Veiller à la formation des arbitres formateurs.

2 – Dans son option un arbitre jeune ne peut pas :

- Être arbitre responsable d'un concours jeunes.
- Être arbitre responsable d'un concours adultes.
- Gérer les incidents de tir.

3 – Au 30 septembre de l'année, pour être actif un arbitre doit avoir :

- Fait au moins trois arbitrages dans l'année sportive précédente.
- Suivi une formation continue dans les 14 mois suivant la dernière formation.
- Pris sa licence avant le 15 septembre.

4 – Un arbitre désigné sur une compétition se trouve dans l'impossibilité de se déplacer pour aller arbitrer. Dans ce cas, il doit :

- Prévenir le PCRA pour que celui-ci lui trouve un remplaçant.
- Se trouver lui-même, en accord avec son PCRA, un remplaçant au plus près du lieu de la compétition.
- Prévenir les autres arbitres désignés qu'il ne viendra pas et qu'ils seront un de moins pour arbitrer.

5 – Durant la phase d'entraînement les entraîneurs (coachs) peuvent accompagner leurs archers :

- Jusqu'à la ligne de tir.
- Uniquement jusqu'à la ligne d'attente.
- Uniquement dans leur zone de repos.

6 – Le Conseil Fédéral d'Arbitrage (CFA) a pour objectif :

- De régler tous différents pouvant survenir au sein du corps arbitral de la FFTA.
- De créer les règlements d'arbitrage.
- D'assurer la formation des PCRA.

7 – La licence "Découverte" :

- Permet la pratique en club uniquement dans le club ayant délivré la licence.
- Permet l'accès aux compétitions sélectives dominicales à partir du mois d'avril.
- Est réservée aux archers des catégories "Poussins" et "Jeunes".

8 – Un jeune qui est né en octobre 2000 sera sur sa licence 2020 classé en :

- Cadet.
- Junior.
- Sénior 1 (S1).

9 – Les arbitres peuvent être exclus du corps arbitral :

- Non, ils sont arbitres à vie.
- S'ils manquent à leur devoir.
- Par une simple décision du PCRA.

10 – Si une équipe se compose, avant le début des tirs, de 3 archers seulement et qu'un des trois archers abandonne au cours de la compétition :

- Il ne pourra pas être remplacé, même si d'autres archers du même club participent à cette compétition.
- Il pourra être remplacé, par un autre archer du même club participant à cette compétition.
- Un archer d'un autre club présent sur la compétition pourra le remplacer.

11 – S'il est en possession d'un certificat de radiation délivré le club qu'il quitte, un archer peut librement prendre une licence dans un nouveau club entre :

- Le 1<sup>er</sup> septembre et le 30 novembre.
- Le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 novembre.
- Le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre.

12 – Un président de club pour être capitaine de son équipe doit :

- Avoir un diplôme d'entraîneur actif.
- Tirer lui-même dans la discipline de l'équipe.
- Être licencié à la FFTA.

13 – Lors d'une compétition avec jury d'appel, celui-ci est nommé par :

- L'arbitre responsable de la compétition.
- L'organisateur.
- Le délégué technique.

14 – Lorsqu'un archer participe à plusieurs départs lors d'un même concours :

- Seul son premier score sera pris en compte pour le classement officiel de la compétition.
- Seul son premier score sera pris en compte pour le classement national.
- Tous ses scores seront pris en compte pour le classement officiel de la compétition.

15 – Un archer a le droit de consommer de l'alcool :

- Entre deux cibles de tir en campagne.
- À la pause d'un tir en salle après la première série de 10 volées.
- Jamais pendant une compétition.

16 – Lors d'une compétition dominicale, un archer a tiré un premier départ avec un arc à poulies et un second départ avec un arc classique :

- Seul son premier score sera retenu pour le classement de la compétition.
- Ses deux scores seront retenus pour son classement dans la compétition.
- Il ne peut pas tirer avec deux armes différentes lors de deux départs différents sur d'une même compétition.

17 – Pour l'échauffement d'un tir à 70 m, un archer se présente chaussé de tongs au motif qu'il fait très chaud :

- Vous le laissez s'échauffer ainsi chaussé, il se changera pour les tirs comptés.

- Vous lui interdisez le terrain d'échauffement, la compétition débute avec l'échauffement.
- Vous le laissez s'échauffer et tirer ainsi chaussé, il fait très chaud.

18 – Lorsqu'un club demande l'inscription d'une compétition au calendrier officiel de la FFTA, ce club aura pour obligation d'avoir au moins :

- Un arbitre en activité dans l'option de ladite compétition.
- Un arbitre jeune en activité.
- Un candidat arbitre en formation en vue d'obtenir son examen d'arbitre.

19 – Une demande de jury d'appel doit être déposée dans les :

- 15 minutes qui suivent la fin des tirs.
- 20 minutes qui suivent la fin des tirs.
- 30 minutes qui suivent la fin des tirs.

20 – Un poussin peut tirer en compétition jusqu'au niveau :

- Départemental.
- Régional.
- National.

## Module III

1 – Pour les poussins, un certificat Médical d'aptitude à la pratique du tir à l'Arc

- N'est pas obligatoire vu qu'ils ne font pas de concours officiels.
- Est délivré, seulement, par un médecin du sport.
- Peut être délivré par tout docteur en médecine.

2 – Un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc en compétition :

- Est obligatoire pour tous les arbitres.
- Est obligatoire pour évoluer en compétition.
- Est obligatoire pour tous les licenciés FFTA.

3– Un Sénior 3 peut se surclasser en S1 :

- De fait quand la catégorie n'existe pas.
- Avec un certificat de surclassement établi par un médecin généraliste.
- Avec un certificat de surclassement établi par un médecin du sport à cause du double surclassement.

4 – La consommation d'alcool sur les compétitions :

- Est sanctionnable, par l'arbitre, jusqu'à la disqualification.

- Est autorisée aux majeurs si l'organisateur a les papiers nécessaires.
- Est autorisée aux majeurs qui ont apporté leurs réserves.

5- On peut refuser de se soumettre à un contrôle anti-dopage :

- Si on a sur soi un certificat médical autorisant les substances recherchées.
- Si c'est un prélèvement d'urine et que nous n'avons envie d'uriner.
- Dans aucun cas.

## Module IV

1 – La carte de classification handi-sport :

- Est de la compétence de la FFH.
- Est délivrée par un docteur en médecine.
- Est délivrée par un arbitre National.

2 – Vous vérifiez la mise en place d'un tabouret d'un archer handi :

- Les pieds du tabouret et de l'archer doivent tenir dans un rectangle de 60 par 80cm.
- Le tabouret ne peut avoir que 3 pieds.
- L'archer et le tabouret doivent tenir dans un carré de 90 par 90cm.

3 – Selon son handicap, un archer handi peut disposer d'un assistant ou d'un spoteur :

- Le spoteur et l'assistant ont les mêmes missions et les mêmes prérogatives.
- Le spoteur annonce le placement des flèches en cible et règle le viseur pendant la volée.
- Le spoteur annonce le placement des flèches en cible pendant la compétition.

4 – Un archer de la FFSA :

- Doit être en possession de la licence FFTA pour tirer une compétition dominicale.
- A une dérogation pour tirer sur une compétition dominicale de tir en salle en 4 minutes.
- Est obligé de tirer à nos distances de compétition réglementaires.

5- La carte de classification d'un archer handicapé :

- Est validée à vie.
- Peut lui permettre de tirer dans l'arme « Classique » avec un arc à poulie.
- Est recommandée mais pas obligatoire pour tirer en fauteuil.

## Module V

1) En Tir en Salle pour des raisons de sécurité, les feuilles de marque doivent être placées après usage :

- Au pied des cibles.
- Derrière les cibles
- À environ 2 mètres devant les cibles.

2) En Tir en Campagne, le cheminement le plus sûr pour les archers en quittant la cible après le marquage des scores sans revenir au pas de tir est :

- De partir à environ 90 degrés de l'axe de tir.
- De poursuivre l'axe de tir du moment que le chemin est caché par la cible.
- De longer l'axe de tir à environ trente degrés pour revenir sur leurs pas.

3) Après avoir installé sa corde, un archer qui désire en vérifier la bonne installation peut armer son arc :

- Dans la zone d'attente tant qu'il n'y a pas de flèche sur l'arc.
- Dans la zone du public tant qu'il n'y a pas de flèche sur l'arc.
- Uniquement sur la ligne de tir.

4) En cas d'urgence nécessitant la suspension des tirs, le Directeur des Tirs (DoS) donnera :

- Une série de trois signaux sonores.
- Une série de quatre signaux sonores.
- Une série d'au moins cinq signaux sonores.

5) En tir en Salle lors d'un concours dominical, afin de départager les égalités à la fin des tirs de qualification, les feuilles de marque doivent être remplies de sorte qu'apparaisse :

- Le total général (score) au minimum.
- Le total général (score), le nombre de 10 et le nombre de 9.
- Le total général (score), le nombre de 10 et le nombre de X.

6) En Tir à l'Arc Extérieur, un archer ne tire qu'une flèche (qui marque 5 points) lors des volées marquantes avant d'abandonner. L'organisateur devra :

- Ne pas saisir de score pour l'archer.
- Classer l'archer avec 5 points.
- Classer l'archer avec 0 point car il a abandonné avant la fin de sa première volée.

7) En Tir à l'Arc Extérieur, un archer qui a des difficultés à marcher :

- Peut déléguer à un autre archer le droit de marquer ses points.
- Doit faire marquer ses points par un arbitre de la compétition.
- Doit se rendre aux cibles pour marquer ses points sous peine d'annulation de ses scores.

8) En Parcours Nature, quelle est la valeur la plus élevée que peut atteindre une flèche ? :

- 15 points.
- 20 points.
- 35 points.

9) En Tir 3D, une flèche plantée dans une patte d'un faisan marque :

- M (0 point).
- 8 points.
- 5 points.

10) En Tir en Campagne, une flèche qui se plante dans le cordon extérieur d'un blason triple de 20cm (birdy), marque :

- 5 points.
- 1 point.
- M (0 point).

11) En tir beursault, une flèche qui se plante dans la zone de score 1 et touche le cordon extérieur marque :

- 0 point.
- 1 point.
- 5 points.

12) En Tir à l'Arc Extérieur, une flèche tirée par un arc à poulies qui se plante entre le cordon du grand 10 et celui du petit 10 sera notée sur la feuille de marque :

- 10
- X
- 9

13) Lors d'une compétition sélective de Parcours Nature, un arbitre observant un premier dépassement de temps d'un archer doit :

- Le noter sur la feuille de marque.
- Supprimer la valeur de la meilleure flèche de la volée.
- Supprimer la valeur de la dernière flèche tirée.

14) Après un match en tir alterné en Tir en Salle, l'archer dispose pour tirer une flèche de barrage d'un maximum de :

- 40 secondes.
- 30 secondes.
- 20 secondes.

15) Lors du tir à genou d'un Run Archery Long, l'archer dispose pour tirer ses quatre flèches :

- D'autant de temps qu'il désire.
- De 4 minutes maximum.
- De 2 minutes maximum.

16) En Tir en Campagne, pour tirer ses trois flèches, un archer dispose de :

- 2 minutes.
- 3 minutes.
- 4 minutes.

17) En Parcours Nature, pour tirer ses deux flèches, un Junior Tir Libre dispose de :

- 20 secondes.

- 30 secondes.
- 45 secondes.

18) Lors d'un match par équipe mixte en Tir en Salle, l'équipe dispose pour tirer une volée de :

- 80 secondes.
- 120 secondes.
- 240 secondes.

19) Lors d'un duel pour les médailles en Tir 3D (match de finale) chaque archer tire :

- Une flèche par cible.
- Deux flèches par cible.
- Trois flèches par cible.

20) Lors d'un match en tir simultané en Tir à l'Arc Extérieur, un archer tire par volée du match :

- Une flèche.
- Deux flèches.
- Trois flèches.

## Questions ouvertes

1- À quelles conditions un minime arc classique peut-il se surclasser en cadet ?

Un minime peut se surclasser en cadet à condition :

- d'être dans sa dernière année de sa catégorie minime,
- d'en faire la demande avant le 31 décembre de l'année,
- subir un examen médical qui donne lieu à un certificat médical de simple surclassement établi par un médecin agréé FFTA.

2- Donnez trois conditions pour faire partie du jury d'appel d'une compétition

Être licencié à la FFTA

Ne pas participer en tant qu'archer à la compétition

Ne pas être arbitre de la compétition

Ne pas avoir de liens familiaux avec le président de la commission des arbitres

Être nommé par l'arbitre responsable.

3- À quelle distance et sur quel blason tire un poussin lors d'un concours salle ? À quelle hauteur doit être placé le centre du blason ?

Un poussin tire en salle à 18 mètres sur un blason de 80 cm dont le centre est à 1,10 du sol.

4- Quelles compétitions sont dites sélectives et quelles compétitions sont dites qualificatives ?

Le beursault est qualificatif toutes les autres compétitions sont sélectives.

5- En Tir à l'Arc Extérieur lors des matchs par équipe, dans quel(s) cas un arbitre présente-t-il un carton jaune au coach d'une équipe Arc Classique ?

Si un membre de l'équipe franchit la ligne de 1m trop tôt.

Si un membre de l'équipe sort une flèche du carquois avant d'être sur la ligne de tir.

- 6- En tir en Salle, un archer a retiré ses trois flèches du blason avant que le score ne soit confirmé par les marqueurs et annonce 9-9-9 comme valeurs. Que doivent noter les marqueurs ?  
**Ils doivent noter M pour chaque flèche.**
- 7- Quel est le nombre maximal de flèches qu'un archer est autorisé à tirer pendant une volée d'entraînement en Tir en Campagne ?  
**L'archer peut tirer autant de flèches qu'il le souhaite tant qu'il respecte le temps de tir imparti.**
- 8- En tir à l'Arc Extérieur par équipe, que doit faire l'archer qui est sur la ligne de tir quand l'arbitre présente un carton jaune à son coach ?  
**Le compétiteur doit revenir en arrière de la ligne de 1m pour recommencer à nouveau ou être remplacé par un autre archer ayant des flèches à tirer.**
- 9- Jusqu'à quel niveau peut évoluer un archer FFH (régional, national, international). Donnez le nom de la compétition la plus « haute ».  
**Niveau international : Les jeux Paralympiques.**
- 10- – En tir campagne, un cadet Arc Nu souhaite se surclasser ponctuellement pour faire partie de l'équipe de son club sur un concours dominical, pour se faire il ne tire donc plus au piquet blanc mais au piquet bleu, Quelle démarche doit-il faire et quel document doit-il produire ?  
**Doit présenter un simple certificat médical de surclassement établi par le médecin de son choix**